

Service des Achats de l'État

[la lettre]

n° 03, trimestriel, 24 juin 2010

1 Professionnalisation des achats : un important travail a été réalisé depuis un an

L'État souhaite économiser un milliard d'euros sur ses achats d'ici à 2012. Cet objectif est atteignable, comme le montre le premier bilan positif de la nouvelle organisation de ses achats, mise en place en mars 2009.

Créé il y a un peu plus d'un an, le Service des achats de l'État a engagé, avec les responsables ministériels achats, une profonde transformation de la politique achat dans les administrations de l'État. Dans le contexte de difficultés budgétaires que connaît notre pays, cette transformation doit permettre aux administrations de réduire leurs dépenses sans remettre en cause l'exercice de leurs missions.



Depuis un an, un travail important a été réalisé et je souhaite souligner le caractère interministériel de cette démarche :

- le Comité des achats réunit tous les mois les responsables ministériels pour préparer les décisions ;
- le Conseil d'orientation, composé de personnalités issues d'horizons variés, a tenu séance pour la première fois en février 2010 ;
- les missions régionales achats, placées auprès des préfets de région, sont en place et vont permettre de donner à la réforme un meilleur ancrage territorial ;
- une démarche innovante a été engagée, avec le programme *Calypso*, pour identifier les actions génératrices de gains et y associer un grand nombre d'acteurs ;
- des outils et des méthodes, destinés notamment à mesurer les gains, à mieux hiérarchiser les efforts et à les concentrer sur les plus forts enjeux, ont été mis au point et mutualisés dans l'ensemble des ministères ;
- enfin, un travail important a, enfin, été effectué pour promouvoir des objectifs de développement responsable et durable, conformément à la circulaire du Premier Ministre du 3 décembre 2008.

Ces initiatives ont permis d'identifier des actions de progrès pour un potentiel d'environ 500 M€ (actions déjà engagées ou actions identifiées à l'issue de la première vague du programme *Calypso*). Cette démarche doit être poursuivie et intensifiée, pour atteindre au minimum l'objectif de 1 Md€ sur le périmètre de 10 Md€ d'achats courants et doit être étendue à tous les types d'achats de l'État, ainsi qu'aux achats des opérateurs, comme cela a été entrepris depuis la fin de 2009.

La professionnalisation des acheteurs, qui place l'économique au centre de l'acte d'achat, doit constituer une démarche « gagnant-gagnant » : elle permettra aux administrations, nécessairement confrontées à des baisses de crédits, de dégager les marges de manœuvres budgétaires qui leur sont indispensables.

Cette politique est également l'occasion de faire progresser l'achat public dans plusieurs directions :

- Développer un achat durable, environnemental et socialement responsable. Les bases de cette politique ont été posées : il faut maintenant la traduire dans tous les processus d'achat.

sommaire

1. Stratégie

Professionnalisation des achats : un important travail a été réalisé depuis un an

2. Dossier

Cinq conseils d'expert pour acheter mieux

Trois questions à

Michel Chaudier, Chef de mission achat de la région Rhône-Alpes

3. Focus

Les logiciels libres, une opportunité d'économies pour l'État

4. Interview croisée

Les opérateurs de l'État et leur démarche de professionnalisation des achats

5. Portrait

Stéphane Berthelemot, chef de mission achat Limousin

6. Suivi des grands chantiers

Calypso : les équipes segments à pied d'œuvre

et aussi...

- Trophée *Décision achats* 2010 : le Service des achats de l'État récompensé
- Les chefs des missions régionales achat (CMRA) à pied d'œuvre
- Impact, le nouveau tableau de bord « achat »
- La cartographie 2009 des achats de l'État est parue

Agenda

Calypso : les équipes segments à pied d'œuvre

Mots clés

Juin 2010 - Juillet 2010
Septembre 2010

Chiffres clés

459 - 68,5 - 47 000 - 280

Marchés à venir

Télécommunications, stockage, impression, contrôles

Suite page 2

- Favoriser l'accès des PME à la commande publique. La professionnalisation des achats a parfois, à tort, été assimilée à une massification des marchés au niveau national. Il convient, là aussi, de progresser, notamment au travers des missions régionales achat, pour que les PME, qui partagent l'objectif de maîtrise des dépenses, puissent y prendre toute leur place.
- Grâce à la professionnalisation, permettre de faire progresser significativement la dématérialisation des échanges avec les entreprises et au sein de l'administration, dans les procédures de gestion des marchés. Le SAE maîtrise l'un des outils de la dématérialisation, la place de marché interministérielle www.marches-publics.gouv.fr, apprécié des utilisateurs de l'administration comme des entreprises. Là encore, il faut aller plus loin pour supprimer le papier et gagner en productivité.

Un travail important a été accompli depuis un an, à la fois par les personnels du SAE et l'ensemble des personnels chargés des achats dans les différents ministères. De bonnes bases ont été posées. Il s'agit maintenant, dans un environnement budgétaire encore plus contraint, de les développer et d'engager ainsi les administrations de l'État et les opérateurs, dans une dynamique de progrès qui doit les placer au niveau des meilleurs.

Le directeur
du Service des achats de l'État



Jacques Barailler

mots clés

Coût complet

Coût complet = coût d'acquisition + coût de mise en œuvre + coût d'usage + coûts associés + coûts de recyclage

Prendre en compte des éléments liés au coût complet permet d'élargir les possibilités de gains achats. Il faut toutefois demeurer pragmatique : il n'est pas besoin de calculer le coût complet de façon fine pour prendre en compte certains aspects significatifs.

Exemple : meilleur agencement des salles informatiques + arrêt de certains composants -> gain lié à l'énergie consommée de 1,3 M€, sur une dépense de 8 M€ (Finances).

3 questions à

*Code des marchés (bonnes pratiques) - Gains achats
Performance achats - Réseau régional*

Michel Chaudier, Chef de mission achat de la région Rhône-Alpes

« Pour faire un bon achat, il faut y consacrer du temps »

QUELS SONT LES LEVIERS TRADITIONNELS D'ÉCONOMIES D'ACHAT AU NIVEAU LOCAL ?

Bien identifier qualitativement et quantitativement les besoins. Quand on réussit à traduire cette exigence en termes de prescription, elle se transforme en une véritable arme anti-gaspi. Limiter le risque juridique est également primordial. On évite ainsi les recours contentieux et leur cortège d'incertitudes et de perte de temps. Mais attention à ne pas confondre levier d'économie et objectif final !

QUELS SONT LES PISTES DE PROGRÈS EN MATIÈRE DE PROFESSIONNALISATION DES ACHATS ?

« Pour faire un bon achat, il faut y consacrer du temps ». Cette remarque m'a été faite à l'occasion d'un benchmark dans le service achat d'une grande entreprise publique. Pour y parvenir, une seule solution : l'action collective, la mutualisation. Il faut également s'appuyer sur une bonne connaissance de l'état de l'offre, sans cesse évolutive. Cela permet de mieux s'adapter à la demande des grands acheteurs, tout en tenant compte des mutations de la technique.



QUEL SERA VOTRE RÔLE DANS LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE PERFORMANCE ACHAT ?

Fédérer, faire adhérer les services prescripteurs à l'objectif commun de « dépenser mieux en dépensant moins ». Il s'agit d'une logique d'intelligence collective et, dans ce cadre, la mission régionale a un rôle de facilitateur à jouer auprès des services acheteurs. Elle doit en particulier les aider à trouver des solutions d'achat qui intègrent la préoccupation économique. Par ailleurs, en tant que composante locale du SAE, elle participe d'un schéma d'aide à la réflexion et à la décision, en faisant remonter les sujétions de terrain rencontrées par les prescripteurs.

② Cinq conseils d'expert pour acheter mieux

dossier



Optimiser l'achat public, tel est désormais le mot d'ordre. La massification des achats n'est pas la seule réponse. D'autres leviers d'économie existent souvent plus faciles à mettre en œuvre et ils n'impliquent pas perte de temps ou baisse de qualité, bien au contraire. Revue de détail.

1. Standardiser les achats, exemple de la bureautique

La standardisation des achats a pour objectif de limiter le choix des utilisateurs aux produits les plus attractifs en termes de rapport qualité-prix. Comment bâtir sa stratégie ? La première étape est primordiale : il faut se mettre d'accord sur les besoins. Il s'agit ensuite de choisir de viser « *le cœur de marché* », en l'occurrence un matériel aux « *caractéristiques standards* », c'est à dire sans « *surpréconisation* ». C'est la démarche, adoptée dès 2004, par les ministères financiers, dont le « *catalogue* » comprend aujourd'hui un PC, un écran et trois portables (dont un ultraportable). Elle est mise en œuvre de façon analogue par le ministère de l'Éducation nationale pour la plaque interministérielle⁽¹⁾ et par le Mindef. Résultat ? Un bilan très positif, puisque ce système a permis d'obtenir des baisses significatives de prix et une homogénéisation des parcs informatiques qui simplifie les procédures d'installation.

2. Mobilier : tendre vers le « juste besoin »

L'évolution des méthodes de travail, de la bureautique et de la surface des bureaux a conduit les acheteurs à redéfinir le « *juste besoin* » en matière de mobilier. Bureau isolé ou partagé ? Surface au sol restreinte ou étendue ? Déménagement fréquent ? Travail collaboratif ou pas ? Autant de questions à se poser et qui conduisent, dans la plupart des cas, à privilégier les « *plans de bureaux droits* », un mobilier facilement démontable ou un revêtement résistant. À noter que la possibilité d'ajuster les pieds de bureau en hauteur n'est plus considérée comme une surqualification, car la population grandit ! Pour rédiger le cahier des charges, n'oubliez pas de suivre le segment économique des fournisseurs : techniques nouvelles, machines utilisées et savoir-faire. Attention, un meuble qui ne se fait plus peut entraîner une surqualification.

3. Travaux immobiliers : négocier

Les acheteurs privés, qui bénéficient d'une liberté d'action importante et d'un environnement juridique plus restreint, sont rompus à la pratique de la négociation à l'inverse de certains acheteurs publics. L'article 28 du Code des marchés publics (tel que modifié par le décret n° 2008-1355) permet au pouvoir adjudicateur de recourir à la négociation dans le cadre de la procédure adaptée pour des opérations d'achats travaux dont le montant est inférieur à 4,8 M€. Mais rares sont les cas où les documents de la consultation prévoient sa mise en œuvre. Une analyse détaillée des prix unitaires des différents fournisseurs avec les prix moyens et les prix objectifs de la maîtrise d'œuvre permet de détecter des prix élevés qui peuvent faire l'objet d'une négociation. L'expérience montre que l'utilisation de ce levier achat permet d'obtenir des gains achats significatifs, entre 5 et 20 %.

4. Impression : raisonner en coût complet

Pour calculer le prix d'une machine à café, il ne faut pas oublier celui des « *dosettes* ». Pour les solutions d'impression, il faut prendre en compte celui des consommables. Faisons le calcul⁽²⁾ : l'impression de 1 000 pages revient à 150 € pour une imprimante (achat du matériel + coût des consommables) et à 15 € pour un copieur (achat du matériel + coût de la copie). Choisir un matériel moins cher n'est pas suffisant. *Calypso 1* a confirmé que l'achat le plus « *économique* » est celui d'un copieur multifonctions avec un contrat de coût à la page. Précurseur dans la démarche, le ministère des Affaires étrangères a appliqué cette stratégie d'achat sur son nouveau site, rue de la Convention, à Paris. « *What else ?* »

5. Suivi des fournisseurs : maîtriser la performance

La revue de contrat permet de réaliser un suivi « *performance* » de chaque fournisseur. C'est la démarche adoptée avec succès par l'Ugap pour les achats papier. En juin 2009, l'Ugap analyse ses statistiques et identifie que l'un de ses fournisseurs ne satisfait pas à la valeur cible fixée pour le taux de livraison. Dans les quatre jours, elle lui adresse un courrier de mise en demeure. Une semaine plus tard, une réunion « *revue de contrat* » est organisée :

- Constat : la gestion des approvisionnements des entrepôts réalisée au fil de l'eau entraîne des ruptures de stocks, d'où des retards d'approvisionnement et des surcoûts (transports d'urgence, achat de papier hors contrat...);
- Dès l'identification du dysfonctionnement, les niveaux de stock minimum des qualités de papier commandées par l'État sont augmentés dans les entrepôts.

Environ dix jours plus tard, la solution était opérationnelle. « Un mois, chrono ! »

Accompagner les prescripteurs dans l'acte d'achat

À la SNCF, les achats de travaux bâtiment représentent un segment stratégique d'environ 200 M€ d'investissement chaque année pour la seule région Île-de-France. Soit à peu près 120 actes d'achat supérieurs à 150 k€, pour un gain de 25 M€ de performance achat (en comparaison aux budgets alloués pour les opérations). Ce bon résultat est le fruit d'un travail collaboratif entre des prescripteurs et des acheteurs, initiés très en amont, dès l'émergence d'un nouveau projet, à l'acte d'achat. En pratique, chaque équipe projet intègre un acheteur projet pour identifier les différents leviers qui contribuent à optimiser l'achat (allotissement, planning, critères d'attribution, alternatives et variantes techniques...).

⁽¹⁾ Éducation nationale ; Enseignement supérieur et recherche ; Affaires étrangères ; Agriculture ; Culture ; Justice et Services du Premier Ministre.

⁽²⁾ Calcul sur 4 ans

chiffres clés

459 C'est, en M€, le montant des commandes de véhicules passé à l'Ugap en 2009.

Soit 22 000 véhicules (deux roues, véhicules légers, utilitaires, industriels et spéciaux).

68,5 C'est en % le nombre de marchés attribués aux PME par l'Ugap en 2009.

47 000 C'est le nombre de références éco-responsables proposées par l'Ugap.

280 C'est, en M€, le montant des commandes de matériel médical enregistrées à l'Ugap en 2009.

3 Informatique

focus

Les logiciels libres, une opportunité d'économies pour l'État

Partager les bonnes pratiques et sensibiliser les équipes des directions des services informatiques (DSI) des ministères aux enjeux écono-miques et techniques des logiciels libres, tel était l'objet du séminaire interministériel, organisé fin mai par le SAE, dans la suite de *Calypso* vague 1.

Les logiciels libres sont-ils une alternative crédible aux solutions propriétaires ? Quels sont les enjeux techniques et financiers pour les administrations ? Comment gérer au mieux « l'open source » et en tirer les bénéfices ? Quelles bonnes pratiques et enseignements peut-on tirer de nos expériences ? C'est sur ces questions qu'ont planché soixante-quinze informaticiens, réunis en séminaire, le 28 mai, à l'initiative de Denis Oddoux, ancien leader de l'équipage « *Logiciels* » dans *Calypso*, et Hervé Le Du, responsable du domaine informatique au SAE. Objectif : faire émerger les meilleures pratiques, mettre en réseau et sensibiliser ces utilisateurs potentiels.

Les débats ont commencé le matin par une série de témoignages d'utilisateurs convaincus. Le MEEDDM, l'Intérieur, l'Éducation nationale, la Gendarmerie nationale, l'Assemblée nationale, la Culture se sont succédé à la tribune pour présenter leurs expériences en matière de bureautique ou d'infrastructure des systèmes d'information. Ces témoignages, concrets et nourris (nombre d'utilisateurs, économies réalisées...), ont permis de mettre en avant tout ce que les logiciels libres peuvent apporter, mais aussi le choix des bons projets, la mise en œuvre adaptée, le(s) support(s) approprié(s) :

- « le format du libre et de l'accès au code redonnent de la liberté concurrentielle » ;
- « la migration vers du libre n'est pas plus coûteuse que la montée de version d'un logiciel propriétaire » ;
- « en matière bureautique, elle constitue l'occasion de soutenir les agents dans une démarche de meilleure productivité » ;
- « l'emploi du logiciel libre se traduit par des baisses sensibles et récurrentes des budgets informatiques en coûts de licence et de support, les conditions de support étant en outre bien plus favorables que celles proposées par les éditeurs » ;
- « il faut encore renforcer les coopérations interministérielles qui existent déjà » ;
- « les administrations doivent travailler en réseau, notamment pour adopter unanimement les bonnes pratiques de contractualisation et mutualiser certaines expertises ».

Dans l'après-midi, les ateliers de travail ont débouché sur une dizaine de préconisations, centrées, pour l'essentiel, sur un volontarisme accru de l'État, mais également sur l'élaboration de solutions mutualisées, en matière de marché de support notamment. Bilan très positif donc pour une journée qui a permis la mise en réseau d'expertises et le partage des bonnes pratiques.



4 Performance achats Professionnalisation des achats

Les opérateurs de l'État et leur démarche de professionnalisation des achats

Pour Corinne Goncet, secrétaire générale du Cned⁽¹⁾, « la performance passe par la mutualisation des pratiques ». Pour Vincent Goujon, directeur des achats au CNRS⁽²⁾, il faut surtout « professionnaliser les acheteurs ».



Corinne Goncet

Vincent Goujon

QUELLE EST LA PLACE DU SERVICE ACHAT DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

CG. Créé en 2004, le service des marchés publics du Cned évolue vers un service des achats à part entière, le SACned. Les personnels, qui ont, pour l'essentiel, un profil de rédacteur juriste, ont vu leurs missions s'élargir et se transformer pour s'adapter au métier d'acheteur. Ce qui, en soi, est une petite révolution. L'autre nouveauté est d'ordre stratégique. Le SACned vise la réduction des coûts de fonctionnement par une rationalisation des pratiques d'achat. Il a notamment un rôle clé à jouer dans le cadre du Plan d'Établissement Exemplaire, qui consacre une large place à la dimension environnementale et sociale de l'achat.

VG. Intégrée à la Direction des finances (DFI), la Direction déléguée aux achats (DDA) du CNRS assure une mission de coordination des achats passés par ses 19 délégations régionales et ses 1 250 unités de recherche qui lui sont rattachées. Un poids considérable ! Il faut savoir en effet que les achats du CNRS représentent environ 20 % du budget de l'établissement, soit près de 650 millions d'euros. Dans ce cadre, la DDA a pour mission de formuler les propositions relatives à la politique d'achat de l'établissement⁽²⁾, de participer à son élaboration et à sa mise en œuvre, d'assurer la passation et l'exécution des marchés publics nationaux, d'accompagner et de contrôler la déconcentration et la coordination des achats.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

CG. Elles se résument à trois mots : efficacité, efficience et économie(s). L'objectif est de réaliser des marchés à moindre coût, tout en assurant une performance économique plus importante. Un autre objectif est de disposer d'un service réactif, à l'écoute des directions métiers techniques, exerçant une veille technologique sur les produits existants et ayant une connaissance certaine du marché fournisseur. Le challenge consiste à mettre en œuvre les leviers juridiques et économiques qui concourent à l'optimisation de l'achat public.

VG. Pour 2010, la DDA s'inscrit dans la conduite de nombreux projets de modernisation (AEL, Simbad, missions, téléphonie, flotte automobile, achats durables...). Pour autant, elle ne perd pas de vue ses priorités traditionnelles : réalisation d'économies d'échelles et optimisation des achats, garantie de la sécurité juridique, modernisation des processus d'achats (dématérialisation), promotion de l'achat durable.

Suite page 5

Suite de la page 4

COMMENT ACCÉLÉRER LA PROFESSIONNALISATION DES ACHATS ?

CG. Il faut partager les expériences, mutualiser les pratiques afin d'être plus efficace plus rapidement, mais, au-delà, s'appuyer sur des groupements de commande déjà constitués et ayant réalisé des marchés performants. Ce peut être un groupement de commandes entre opérateurs, l'adossement aux marchés des Services achats ministériels, ou encore le recours à l'Ugap. Le Cned s'est, par exemple, tourné vers l'Ugap pour la maintenance de ses ascenseurs, ce qui lui a permis de réaliser des économies substantielles.

VG. Former les acheteurs est primordial : cela signifie favoriser leur professionnalisation non seulement en matière économique, mais également juridique. Il faut également garantir aux responsables achat régionaux un statut de type ingénieur, et valorisant leur métier, notamment par des conditions de recrutement plus attractives. Il faut enfin effectuer une veille réglementaire et jurisprudentielle constante et diffuser l'information stratégique aux acteurs de l'achat.

⁽¹⁾ Cned : Centre national d'enseignement à distance
<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=346&p=3>

⁽²⁾ La présentation de la politique d'achat du CNRS
<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=348&p=3>

agenda

Juin 2010

- 9. Réunion « *Archivage marchés publics PMI* »
- 10. Comité de pilotage PMI
- 11. Réunion « *Archivage marchés publics PMI* »
- 15. Restitution *Calypso* vague 2 (Bercy)
- 18. GT⁽¹⁾ interministériel Facturation électronique
- 18. Réunion « *Archivage marchés publics PMI* »
- 21. Journée des opérateurs de l'État
- 21-22. Forum « *Dématérialisation PME* » à Enstat - partenariat RCP
- 22. Restitution *Calypso* vague 2 -
Équipage immobilier Nord Pas-de-Calais (Lille)
- 23. Comité des achats
- 23. GT⁽¹⁾ Guide achat du GEM DD « *Achat de produits, matériel et prestations d'entretien des espaces verts* »
- 24. GT⁽¹⁾ mise en conformité « *Référentiel général de sécurité des systèmes d'information* »
- 25. Réunion des correspondants communication
- 28. Deuxième rencontre SAE/DSI des ministères
- 28. GT⁽¹⁾ Développement durable de la CGPME
- 28-29. Formation sensibilisation aux fondamentaux économiques de l'achat (IGPDE)
- 29. Réunion nationale des facilitateurs (Alliance Villes Emploi)
- 29. Réunion des correspondants achats responsables
- 30. Restitution *Calypso* vague 2 -
Équipage immobilier PACA (Marseille)

Juillet 2010

- 1. Session 2 formation « *Acheteurs leaders* » (IGPDE)
- 1. GT⁽¹⁾ ergonomie « *Cinématique de mise en ligne AAPC* » - Messagerie sécurisée
- 1. Atelier de l'OEAP sur les clauses sociales -
Mise à jour du guide
- 7-8. Session 1 formation « *Acheteurs principaux* » (IGPDE)
- 8. Restitution *Calypso* vague 2 -
Équipage immobilier Rhône-Alpes (Lyon)
- 8. Assemblée constitutive de l'association
« *Observatoire des achats responsables* »
- 21. Comité des achats

Septembre 2010

- 15. GT⁽¹⁾ Afnor sur l'ISO 26000 appliqué aux achats

⁽¹⁾ GT : groupe de travail.

5 Économie, budget - Affranchissement

portrait

Stéphane Berthelemot, chef de mission achat Limousin**QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?**

LB. J'ai appris mon métier d'acheteur dans la grande distribution (Intermarché et Leclerc). J'ai ensuite œuvré au service achats du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Limoges. J'étais chargé de la mise en place des achats groupés régionaux pour 53 établissements (spécialités pharmaceutiques, dispositifs médicaux stériles, alimentation, fournitures de bureau, carburants, consommables informatiques, linge, produits diététiques, conditionneuse de médicaments). J'avais également pour mission de coordonner, en collaboration avec l'équipe du CHU, un appel d'offres national pour l'ensemble des CHU et grands centres hospitaliers⁽¹⁾. Depuis mai dernier, je suis chef de mission achat de la région Limousin.

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

LB. Mon rôle est d'aider à la mutualisation et l'expression des besoins des services déconcentrés de l'État de la région Limousin. J'assure également le déploiement et le suivi des marchés ministériels et interministériels au niveau régional et local. Entre également dans mon champ de compétence le pilotage des procédures de marchés régionaux. La création d'un réseau d'acheteurs des services de l'État permettra de partager les bonnes pratiques et de professionnaliser le travail des acheteurs.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CE MÉTIER ?

LB. On peut résumer cela en trois mots : partage, remise en cause, nouveauté. Partager les expériences avec les autres acheteurs permet d'améliorer ses propres compétences. C'est aussi une force pour la négociation avec les fournisseurs. La réalisation d'une étude de marché nécessite de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'être capable de développer une approche différente pour chaque segment d'achat. Chaque jour apporte son lot de dossiers et de rencontres : c'est un véritable remède contre l'ennui !

AVEZ-VOUS UN PROJET DE CARRIÈRE ?

LB. Après avoir travaillé dans le privé, puis dans le milieu hospitalier, je souhaite m'investir dans ce poste interministériel. Par la suite, en fonction des opportunités au sein du SAE (ou des challenges qui se présenteront), je m'inscrirai dans un nouveau projet. Aujourd'hui, j'ai surtout envie de m'investir en tant que formateur dans de la « *formation action* », pas suffisamment mise en avant dans le secteur public.

QUEL EST VOTRE LOISIR FAVORI ?

LB. Je pratique la « *marche active* » et la randonnée. Sur le plan culturel, je suis un membre d'un comité de jumelage (Espagne/Allemagne). Je participe chaque mardi à des conversations en langue allemande. Lecture et cinéma rythment les autres soirées.

⁽¹⁾ Le site du Groupement de coopération sanitaire UNI.H.A., créé sur l'initiative des hôpitaux publics.

⑥ suivi des grands chantiers

Professionnalisation des achats - Segments d'achats

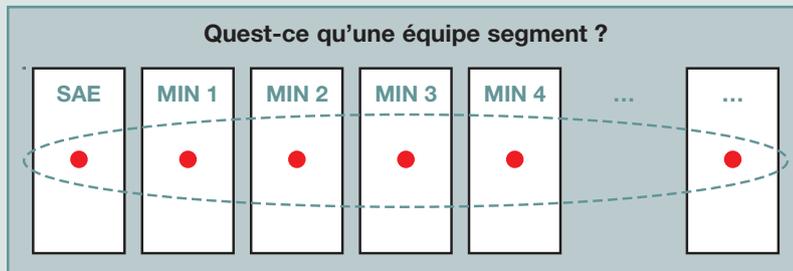
Calypso : les équipes segments à pied d'œuvre

Les équipes segments, chargées de la mise en œuvre des plans d'actions « Calypso », ont été constituées.

À la suite de la vague 1 Calypso de 2009, une vingtaine d'actions prioritaires ont été retenues par le Comité des achats pour un potentiel de gains évalué à 260 M€ d'ici trois ans. Segments concernés : affranchissement, assurances, gardiennage et surveillance, impressions, infrastructures, logiciels, prestations intellectuelles, réseaux, services informatiques et solutions d'impression. Pour chacun d'entre eux, une équipe segment a été constituée. Elle est composée d'un acheteur ou d'un prescripteur par ministère et est animée par un acheteur « leader ».

Ces équipes interministérielles sont chargées, pour leur segment d'achat :

- de mettre en place un groupe projet, dont le pilotage est confié à un des ministères représentés pour chaque opportunité identifiée ;
- d'identifier de nouvelles opportunités de gains ;
- de faciliter les échanges de bonnes pratiques ;
- de développer un réseau d'appuis et de relais dans les ministères.



Pour accompagner les acheteurs « leaders » dans ce nouveau rôle, des sessions de formation sont organisées tous les trois mois (leadership, délégation, communication, management fonctionnel...) et un point de suivi des travaux est réalisé chaque semaine avec le responsable de programme.

Les équipes segments :

☐ pour les agents des ministères autres que des finances

<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=349&p=3>

☐ pour les agents des finances (Intranet)

<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=350&p=3>

Achats responsables

Trophée Décision achats 2010 : le Service des achats de l'État récompensé

Le magazine *Décision achats* récompense chaque année depuis deux ans les meilleures pratiques en matière d'achat public.

Le Service des achats de l'État (SAE) a remporté, le 9 mars dernier, le Trophée des « achats durables », organisé par le magazine *Décision achats*, pour la mise en œuvre d'un marché interministériel de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). « Une initiative complètement nouvelle, souligne Gérard Brunaud, chargé de mission, en charge du dossier. Nous voulions, d'une part, opérer dans les meilleures conditions techniques et environnementales la collecte et le recyclage des ordinateurs, imprimantes, photocopieuses

et téléphones obsolètes de l'État, et, d'autre part, confier ce travail à des personnes éloignées de l'emploi du fait de leur handicap. ». Également à l'honneur, le ministère de La Défense, à travers Jean Bouverot, responsable ministériel achats (RMA), nommé dans la catégorie « Décideur achats de l'année », mais également la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), primée dans la catégorie « Achats publics ».

En savoir plus sur le marché DEEE pour les autres ministères :

☐ pour les agents des ministères autres que des finances

<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=351&p=3>

☐ pour les agents des finances (Intranet)

<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=352&p=3>

☐ Le palmarès

<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=353&p=3>



Réseau régional

Les chefs des missions régionales achat (CMRA) à pied d'œuvre

Depuis mars 2010, le Service des achats de l'État réunit chaque mois son réseau de CMRA.

Depuis mars 2010, ce n'est pas à un, mais à trois séminaires d'une journée, organisés par le Service des achats de l'État, qu'ont participé les nouveaux chefs des missions achat. Ils n'ont cependant pas encore tous rejoint la préfecture de région à laquelle ils sont rattachés. Ce réseau sera en place d'ici l'été 2010 : seize d'entre eux sont en poste et les six autres le rejoindront le 1^{er} juin, ou le 1^{er} juillet prochain.

Les missions du SAE ; la nouvelle organisation des achats de l'État ; les premiers travaux de massification des marchés ; le projet *Calypso* ; la mesure des gains achats et les achats responsables sont quelques-uns des sujets traités lors de ces réunions. Les participants ont également défini ensemble un premier plan d'action sur la base de l'expérimentation de la région Nord-Pas-de-Calais (voir la Lettre du SAE n° 2).



Sur le terrain, la mutualisation régionale des achats avance. Les régions Paca, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais ont en effet lancé des opérations de mutualisation des contrats de chauffage, ventilation climatisation, suite aux propositions de *Calypso* 1, qui devraient aboutir à des marchés massifiés régionaux pour le début de la période de chauffe à l'automne 2010.

Beaucoup de projets et les CMRA attendent avec impatience la nomination des assistants, dont le recrutement est en cours.

Les chefs des missions régionales achat :

☐ pour les agents des ministères autres que des finances
<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=354&p=3>

☐ pour les agents des finances (Intranet)
<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=355&p=3>

Performance achats

Impact, le nouveau tableau de bord « achat »

Désormais, chaque acheteur de l'État peut suivre ses projets achats grâce à un nouveau système d'information de mesure de la performance de l'achat public.



Il s'appelle Impact, pour Instrument de mesure de la performance achats. Disponible depuis le 5 février dernier, ce nouveau logiciel permet d'intégrer les données relatives à tous les projets achats en cours et à venir (accord-cadre, marché, action de progrès) et de visualiser les gains associés, au sein d'un véritable tableau de bord « achat ».

Conçu sur la base d'un projet du ministère de la Défense, cet outil, développé pour et avec la communauté interministérielle, a rapidement conquis la sphère achats. Simple et intuitif, il s'adresse tout autant aux acheteurs, pour le suivi de leurs projets, qu'aux responsables ministériels

achats (RMA), pour la mesure des gains achats. Preuve de son succès : le nombre de projets saisis ne cesse de croître : ils devraient atteindre le millier d'ici fin 2010. Les ministères prévoient d'utiliser Impact pour enregistrer tous les marchés socialement ou environnementalement responsables dès le premier euro.

Comment accéder à Impact, et créer son compte ?

☐ pour les agents des ministères autres que des finances
<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=356&p=3>

☐ pour les agents des finances (Intranet)
<http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/go.php?l=357&p=3>

Pour toute information complémentaire :
 contactez votre RMA ou le SAE (Claire Darchy)

Système d'information - PMI

La cartographie 2009 des achats de l'État est parue

Les acheteurs de l'État peuvent aujourd'hui établir leur stratégie d'achat grâce à la cartographie 2009, outil indispensable d'aide à la décision.

Mise en place pour la première fois en 2008, la cartographie interministérielle est élaborée par le SAE à partir des données comptables issues des différents systèmes (*Accord*, *NDL* et maintenant *Chorus*). Ces données (plus de 10 millions de lignes collectées) sont contrôlées, retraitées et organisées pour donner aux acheteurs et aux décideurs une vision claire des dépenses sur les différents segments d'achats définis dans la nomenclature interministérielle. Pour chaque segment d'achat, on peut ainsi connaître la dépense par ministère, par région, par direction. La cartographie fournit également une aide précieuse pour l'identification des principaux fournisseurs. Chacun peut ensuite retravailler et analyser ces données en fonction de ses besoins et questions.



À noter que si la cartographie permet d'étudier avec fiabilité les grandes masses d'achat, la précision des données n'est pas « scientifique ». En clair, l'expérience et la connaissance des acheteurs sur leur segment demeurent indispensables pour l'exploitation des résultats.

Pour toute information complémentaire,
 n'hésitez pas à contacter votre RMA ou le SAE
 (Claire Darchy et Jean-Pierre Serrain)

Télécommunications, stockage, impression, contrôles

- Prestations d'optimisation des dépenses de télécommunications : notification prévue fin juin
- Fourniture d'infrastructures de stockage et prestations associées : remise des offres le 30 juin
- Fourniture de solutions d'impression (copieurs et imprimantes) : notification prévue juillet 2010
- Marchés contrôles et vérifications réglementaires (septembre)

Les PME dans les marchés publics

60 % C'est la part des PME en nombre, dans les marchés publics de l'État⁽¹⁾.

30 % C'est la part des PME en montant, dans les marchés publics de l'État⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Critères européens, y compris critère de dépendance (chiffres 2008 de l'Observatoire économique de l'achat public).

499 C'est le nombre de PME ayant répondu à l'enquête de satisfaction Ipsos 2009 sur la Place de marché interministérielle (sur 820 réponses).

82 % C'est la part de PME satisfaites de la Place marché interministérielle.

Membre fondateur du
réseau
commande
publique

ARCHIVES ■ RSS ■ ABONNEMENT ■ MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT ■ DÉSABONNEMENT

<http://kiosque.bercy.gouv.fr/sae>

La lettre d'information du Service des achats de l'État est éditée par le Service des achats de l'État (SAE) du ministère du Budget, des comptes publics et de la réforme de l'État. Directeur de la publication : Jacques Barrailler, directeur du SAE. Rédactrice en chef : Carole Roseau, chargée de communication. Conception : Aphanis pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright MBCPRE. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à MBCPRE/Service des achats de l'État - 14 Place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 ou écrivez à contact-sae@kiosque.bercy.gouv.fr